

Certifications exigées pour les tournois

Extrait du chapitre 5 du Guide d'opération de Ringuette Québec

Veillez consulter le chapitre 3 du guide d'opération de Ringuette Québec afin d'obtenir les certifications exigées au championnat provincial.

5.02.04 Présence derrière le banc

Il doit y avoir un minimum de deux (2) personnes et un maximum de cinq (5) personnes derrière le banc. L'une d'entre elles doit être une personne de sexe féminin qui doit avoir, au minimum, la certification requise pour l'entraîneur-adjoint. L'âge minimum requis pour être officiel d'équipe est de 16 ans. Cependant, pour les catégories moustique et novice, l'entraîneur-adjoint peut être âgé de 14 ans et plus. La marraine n'est pas comptabilisée dans le nombre requis.

Nonobstant ce qui précède, la présence d'une personne de sexe féminin n'est pas obligatoire pour les catégories juvénile, intermédiaire, ouverte et senior, mais fortement recommandée. Il est permis pour les catégories juvénile, intermédiaire, ouverte et senior d'avoir une joueuse entraîneur-adjointe à la condition qu'elle possède les qualifications requises.

Les officiels d'équipe ont la responsabilité de prouver aux registraires qu'ils ont la certification requise en présentant leur carte du Programme national de certification des entraîneurs ou tout autre document requis et doivent avoir en leur possession leur carte d'identification avec photo approuvée par Ringuette Québec.

En cas de non-respect du présent article, la partie est perdue par défaut par l'équipe fautive.

CERTIFICATION MINIMUM REQUISE

Tous les entraîneurs doivent avoir complété le module éthique avant le premier tournoi, vous devez informer Ringuette Québec en envoyant une copie de votre note de réussite en incluant votre # CC.

CLASSE AA

Entraîneur chef et entraîneurs-adjoints

Certification C.I. = C.I.-1 (formation) + C.I.-2 (gradation) + module éthique compétition introduction + pratique ou Certification 2 + module éthique compétition introduction

Les autres officiels d'équipe : soit gérant(e) avec certification de Ringuette Canada (max.1), soit soigneur (max.1).

Tous les officiels d'équipe derrière le banc doivent être certifiés.

CLASSE A

Entraîneur chef et entraîneurs-adjoints

Formation C.I.-1 + module éthique compétition introduction ou Certification 2 + module éthique compétition introduction

Les autres officiels d'équipe: soit gérant(e) avec certification de Ringuette Canada (max.1), soit soigneur (max.1).

Tous les officiels d'équipe derrière le banc doivent être gradés.

CLASSE B, NOVICE A ET SENIOR A

Entraîneur chef et un (1) entraîneur-adjoint:

Formation S.C.I. + module éthique sport communautaire

CLASSE C

Entraîneur chef :

Formation S.C.I. + module éthique sport communautaire

Un(1) entraîneur-adjoint

Formation SCI + module éthique sport communautaire ou gérant(e) avec certification de Ringuette Canada obligatoire.

LÉGENDE :

Certification 2 : Pour conserver votre grade, vous devez compléter le module éthique compétition introduction, sinon votre grade ne sera plus valide et vous devrez recommencer le processus du C.I.

C.I.-1 formation + C.I.-2 gradation = C.I. + module éthique compétition introduction + pratique = C.I. certifié grade exigé pour le Championnat Provincial et Canadien.

S.C.I. : Formation S.C.I. + module éthique sport communautaire. (Nov. 11)